

Les étapes d'un traitement

La 1ère consultation

Ce premier rendez-vous permet d'établir si un traitement orthodontique est justifié. Votre praticien pourra alors décider de réaliser un bilan complet, comprenant des photographies (visage, arcades dentaires), des radiographies et des empreintes (moulages) de vos dents.

La présentation du traitement

Le bilan complet permet au praticien d'établir un diagnostic précis, et de vous présenter la technique orthodontique envisagée. La technique choisie s'inscrit dans un plan de traitement qui pourra être mené à bien à l'aide d'appareils fixes ou mobiles et avec, selon les besoins, la collaboration éventuelle de praticiens d'autres disciplines comme les ORL, les orthophonistes, les chirurgiens, les parodontistes, les kinésithérapeutes, etc.

Il vous remet un dossier complet comprenant des explications sur le déroulement du traitement, ses contraintes, une estimation de sa durée et de son coût, ainsi qu'une demande de prise en charge par la sécurité sociale.

Avant de débiter le traitement, il convient cependant d'être informé du fait que toute démarche médicale, odontologique, implique des contraintes, des limites et éventuellement des complications et des risques thérapeutiques, voire même des contre-indications. En étant informé et en coopérant parfaitement avec le praticien, ces derniers pourront être minimisés et vous serez à même d'obtenir ainsi les résultats thérapeutiques les meilleurs.

> [S'informer des contraintes d'un traitement](#)

La pose de l'appareil

C'est le rendez-vous le plus long : après la mise en place de l'appareil, nous vous donnons toutes les explications nécessaires au bon suivi de votre traitement, un kit d'hygiène (brosse à dents de voyage, brossettes...) vous sera remis, ainsi qu'une ordonnance (antalgiques, bain de bouche).

Au cours des premiers jours, ces appareils peuvent provoquer une gêne et une sensibilité dentaire. Nous donnons d'ailleurs, lors de la pose, les instructions nécessaires pour

améliorer le confort au cours de cette période d'accoutumance.

La contention (ou période de stabilisation)

Une fois atteints les objectifs que le praticien s'est fixé (et ceux-ci ne sont pas toujours évidents pour le patient qui souhaiterait souvent se contenter d'un simple alignement des seules incisives), il convient de maintenir pendant quelques temps les acquis du traitement pour permettre à l'ensemble dento-maxillaire de se stabiliser.

La contention constitue un traitement préventif de la récurrence. Le principe de la contention post-orthodontique est de permettre aux tissus environnant les arcades dentaires de s'adapter à la position et à la forme que le traitement a donné aux arcades. En effet, le traitement orthodontique s'accompagne d'un remodelage osseux, c'est pourquoi les dents deviennent mobiles et sensibles au cours de leur déplacement. Plusieurs mois sont nécessaires pour que l'os et la gencive qui entourent les dents se réorganisent dans leur position de fin de traitement.

Si cette adaptation n'a pas lieu, que ce soit pour une raison ou une autre, une récurrence plus ou moins étendue se produira inéluctablement. Pour permettre cette adaptation et conserver le résultat de son traitement, il existe différents appareils.

Pour l'arcade supérieure

On utilise un système amovible (gouttière par exemple). Le choix du système utilisé se fera au moment de la dépose du multibague. Il faudra alors suivre scrupuleusement les consignes du praticien, car ce sont ces appareils qui permettent de maintenir de manière sûre les résultats acquis.

Pour l'arcade inférieure

Un fil est collé derrière les dents, de canine à canine. Ce système étant collé, des précautions de mastication sont à respecter, comme pour l'appareil multibague. Une gêne sera ressentie au niveau de la langue. Le fil est un relief supplémentaire qui permet au tartre de se déposer. Un brossage régulier et minutieux est donc indispensable. Ce fil sera à garder le plus longtemps possible, plusieurs années après la dépose.